Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 25 (1945)

Heft: 4

Register: Récapitulation des recettes et des dépenses de l'année 1944

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1944

J'ai l'honneur de vous présenter l'état des recettes et des dépenses de notre Compagnie pour l'année 1944 et de soumettre à votre approbation le Bilan au 31 décembre.

Comme prévu dans le Rapport du Trésorier, lors de la dernière Assemblée Générale, l'adaptation à la hausse des prix, concrétisée par le décret du 14 septembre 1944, ne nous a pas permis de nous cantonner dans le cadre de notre budget. Nos dépenses se sont élevées à 4.410.085 fr. 20 contre 3.230.255 francs en 1943. Grâce à une direction efficace, qui a su se mettre à la hauteur des exigences de l'heure, notre Compagnie a pu augmenter le nombre de ses Adhérents de 5.522 en 1943 à 6.502 à fin 1944. La Section de Bordeaux mérite une mention spéciale, ayant grossi son effectif de 141 à 449. Ainsi, nos recettes sont montées à 4.336.485 francs contre 2.912.300 francs en 1943.

Il n'est pas, en général, dans les habitudes d'une bonne gestion d'accorder les recettes aux dépenses, mais nous vivons dans une période exceptionnelle où les impondérables deviennent la règle. Votre Conseil a toutefois saisi chaque occasion pour diminuer les dépenses en supprimant les services devenus inutiles et en réorganisant les autres.

De cette façon, le déficit de l'exercice a pu être réduit à 73.599 fr. 05. Il sera couvert par un prélèvement sur les provisions.

Pour permettre à notre Compagnie de contribuer efficacement à la reprise des relations commerciales franco-suisses et de pouvoir renseigner nos Adhérents dans des moments qui s'annoncent particulièrement difficiles, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet a décidé à l'unanimité l'augmentation de nos cotisations. Nos Membres ont répondu avec empressement à notre appel et nous avons recueilli jusqu'à ce jour 5.895 participants, 536 souscripteurs et 71 donateurs. Nous espérons ainsi être à même d'équilibrer notre budget pendant cette année qui sera propice en surprises.

La « Revue Economique Franco-Suisse » qui est, avec nos circulaires, l'agent de liaison par excellence avec nos Adhérents, a vu ses dépenses s'élever à 110.400 francs. Nous avons constaté avec plaisir que ses articles et communications ont souvent été repris par la Presse.

Paris, le 3 mai 1945.

Le Trésorier : Ernest GUTZWILLER.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 1944

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 4 mars 1944.

En exécution de ce mandat, nous avons examiné les comptes de votre Compagnie pour l'exercice écoulé.

Les livres, avec toutes les pièces comptables concernant l'exercice 1944, ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 36 des Statuts. Nous avons pu constater la parfaite

régularité de la tenue de ces livres et pièces comp tables, ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par M. Ernest Gutzwiller, votre Trésorier.

Paris, le 4 juin 1945.

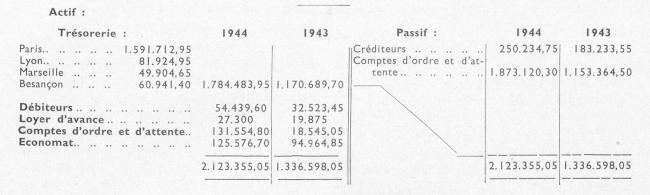
Un Commissaire aux Comptes : Jacques RIEDWEG.

RÉCAPITULATION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1944

En milliers de francs

Recettes	Dir. Gén.	Bâle	Lyon	Marseille	Besançon	Lille		Total
Cotisations	3.640,3	_	255,5	195,3	194,7	_	Y	4.285,8
Rens. et recet. diverses	23,9	_	3,1	5,1	4	-		32,5
Contentieux	18,2	_	_	_	_	-		18,2
Dépenses	3.682,4		258,6	200,4	195,1			4.336,5
Loyer	79.6	13,5	31,4	3,5	2	_		130
Contributions et ass. incend	33,1	<u> </u>	5,4	1,7	_	_		40,2
Personnel	1.847,6	226,2	331,6	185	105	_		2.695,4
Frais généraux	642,5	87,9	89,4	32,1	38,7	4,4		895
Mobilier	49,7	17,1	<u> </u>	_	18,7	_		85,5
Installation	171,6	_	_	2	2			172
Liste et fichier des Adhérents	264	-	_	_	_	_		264
R. E. F. S	118,4	_	_	_	_	_		118,4
Serv. Laissez-Passer	9,6	_	_		_	-		9,6
	3.216,1	344,7	457,8	222,5	164,6	4,4		4.410,1
Excédent de recettes	466,3				30,5		496,8	_
de dépenses		344.7	199.2	22.1		4.4	570,4	73,6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944



25e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE LYON ET DU CENTRE

C'est le 19 avril 1945, devant une nombreuse assistance où l'on remarquait la présence de MM. Levasseur, Secrétaire du Commissaire de la République et Meyer, Consul de Suisse à Lyon, que la Section de Lyon et du Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France a tenu son Assemblée Générale.

Après les allocutions de MM. Barbezat, Président de la Section, et Meyer, Consul de Suisse à Lyon, l'Assemblée approuva le rapport financier et adopta le rapport d'activité de la Section sur l'exercice 1944.

MM. Bourquin et de Waldkirch étant démissionnaires, MM. Golaz, Directeur du Crédit Commercial de France, Keiser, Directeur de la Société Française de Transports Gondrand et Vassali, Délégué de l'Office Fédéral de Guerre pour les Transports, furent élus Membres du Comité. MM. Hunziker, Linder, Ochsner et Rey furent réélus. Enfin, MM. Bourquin et Emile Zweifel furent nommés vérificateurs aux comptes.

M. de Perregaux, Président de la Compagnie, fit ensuite une conférence sur « l'évolution des relations économiques franco-suisses ». De vifs applaudissements démontrèrent l'intérêt que prit l'Assemblée à cet exposé.

Voici quelques passages extraits du rapport du Comité :

ADMINISTRATION DE LA SECTION

Notre Comité, dont l'effectif en 1944 a été

de 16 Membres, s'est réuni 16 fois au cours de l'année écoulée. Les événements : couvre-feu, interruptions de transports, rupture des ponts, etc., n'ont certes pas facilité la tâche de ses Membres, qui pourtant avec une fidélité, une conscience et une régularité, auxquelles nous tenons à rendre hommage, n'ont cessé de nous vouer leur temps, leurs couseils et une activité suivie sans lesquels notre Section ne saurait mener à bien la tâche qui lui incombe. L'exercice 1944 a été cruellement assombri pour le Comité par la maladie grave de son Président et l'opération qu'il a subie. La mort brutale de M. W. Hersberger, en novembre dernier, nous a causé le plus grand chagrin et un vide sensible dans nos rangs.

DÉVELOPPEMENT DE LA SECTION

Il est réconfortant de constater que, malgré le caractère exceptionnellement difficile de l'année 1944, le nombre des Adhérents de notre Section n'a cessé d'augmenter. De 572 Membres qu'elle comptait au 31 décembre 1943, notre Section voyait à fin décembre 1944 son effectif porté à 653 Membres, soit 81 nouvelles adhésions représentant une augmentation de 14 p. 100. Si nous n'avons pas pu utiliser à fond les services de nos 5 Correspondants, MM. Coeytaux à Thonon, Deglon à Thiers, Frei à Bellegarde, Jaubert à Saint-Etienne et Staubli à Faverges, cela tient uniquement aux circonstances et au fait que notre Secrétaire n'a pu, comme il l'avait fait en 1943, leur